

Tunisie : campagne pour la suspension du paiement de la dette

22 février par Raid Attac/Cadtm Tunisie



Appel

La Tunisie a besoin de mobiliser, de toute urgence, toutes ses ressources financières, afin de faire face aux nécessités de la situation actuelle, notamment : l'extrême pauvreté, l'indemnisation des chômeurs, l'amélioration de la situation matérielle des salariés, etc.

Dans le même temps, on annonce des initiatives étrangères, qui consistent à mobiliser dans l'immédiat une 'aide' d'urgence à la Tunisie ; plus particulièrement celles de la Commission européenne (17 millions d'euros) et de l'Etat français (350.000 euros). Sans compter les centaines de millions d'euros que comptent prêter la Banque Européenne d'Investissement et la Banque Africaine de Développement à la Tunisie.

Nous n'avons pas besoin davantage de dettes, puisque la Tunisie dispose actuellement de ressources financières nécessaires pour faire face à l'urgence sociale, comme le prouve la déclaration de Mustapha Nabli. Cet ex-haut fonctionnaire de la Banque mondiale, ex-ministre des finances de Ben Ali et actuel gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, depuis le 15 janvier 2011, a déclaré son intention d'affecter 577 millions d'euros du budget de l'État au remboursement du service de la dette publique extérieure pour l'année 2011 !

Nous exigeons du gouvernement Ghannouchi la suspension de ce paiement eu égard à la situation exceptionnelle que traverse notre pays et au vu des besoins sociaux immenses. Cette demande se fonde notamment sur l'argument juridique de l'état de nécessité qui permet aux États se trouvant dans des difficultés financières de suspendre unilatéralement le paiement de leur dette pour donner la priorité aux besoins de la population. Cette suspension s'impose d'autant qu'une part importante de la dette publique extérieure de la Tunisie est une dette privée du dictateur Ben Ali n'ayant pas bénéficié au peuple tunisien. Pendant la durée de suspension de paiement, un audit sur l'intégralité de la dette publique tunisienne (externe et interne) devrait être mené pour déterminer la part illégitime, celle qui n'a pas profité au peuple.

Raid Attac/Cadtm Tunisie adresse un appel urgent à tous les conseils de protection de la révolution et aux mouvements politiques, sociaux, syndicaux et de la jeunesse pour qu'ils unissent leurs efforts afin d'obtenir, dans un premier temps, la suspension immédiate du paiement de cette somme. Cela est d'autant plus urgent que le gouvernement Ghannouchi compte payer une grande partie de cette somme (410 millions d'euros) courant avril 2011.

Raid Attac/Cadtm Tunisie propose de constituer un collectif qui aura la charge de décider des actions collectives pour atteindre cet objectif.

Suspendre le paiement de 577 millions d'euros vaut mieux que de contracter de nouveaux emprunts qui agraveront l'endettement de la Tunisie !

Suspendre le paiement de 577 millions d'euros ne nuira en rien aux créanciers de la Tunisie, par contre payer cette somme ne fera qu'aggraver la situation du peuple tunisien !

Tunis, le 22 février 2011

Raid Attac/Cadtm Tunisie

Fathi Chamkhi

Tél. +216.98.522.378 / +216.23.787.380 – Email : fatcham@yahoo.fr-

<http://www.tunisie.attac.org>